



Fédération  
des acteurs de  
la solidarité

HAUTS-DE-FRANCE

# FORMATION

**Se préparer aux nouvelles  
modalités d'évaluation  
des ESSMS**

## Informations pratiques



Arras / Lille



1er et 2 octobre 2024

9h-12h30 / 13h30-17h (14 heures)



390€ par personne

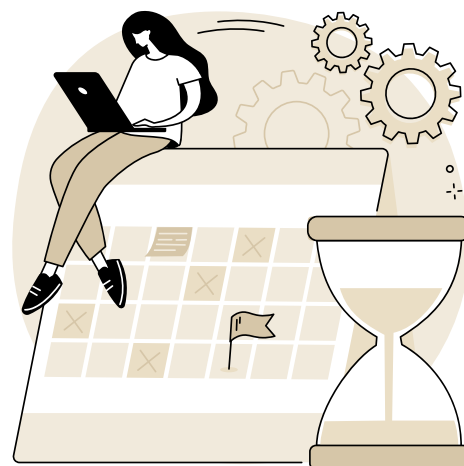


**Public :**

- Directeur.rices
- Chef.fe.s de service
- Intervenant.e.s sociaux.ales
- Administrateur.rices
- Référent.e.s qualité



**Pré-requis : Aucun**



**Vous êtes en situation de handicap ? Pas d'inquiétude !**  
Nous mettons tout en œuvre pour que la formation vous soit rendue complètement accessible !  
Contactez-nous pour que nous puissions être au plus près de vos besoins !



**Intervenante :**  
**Delphine BURLET**

**Consultante formatrice et évaluatrice externe**

## **Objectifs :**

- Comprendre les critères d'évaluation et les attendus des différentes thématiques en tenant compte des spécificités du secteur AHL-L et pouvoir les retranscrire aux équipes
- Connaître les nouvelles modalités d'évaluation externe
- Connaître et comprendre les critères d'évaluation et les éléments de preuve attendus
- Enclencher une démarche d'amélioration continue au sein de sa structure et de mise en conformité de la réglementation
- Préparer ses équipes à l'évaluation externe

## **Moyens pédagogiques et d'évaluation :**

- Actives et expérientielles
- Apports théoriques
- Mise en situation
- Analyse des outils et pratiques professionnelles
- Evaluation des acquis (test)

# CONTENU PÉDAGOGIQUE

## Jour 1

### MATIN

- Les nouvelles modalités de l'évaluation externe
- les nouveaux outils de l'évaluation externe
- Méthodologie et déroulement de l'évaluation
- Les nouvelles méthode de l'évaluation : accompagné traceur, traceur ciblé, audit système

### 12h30-13h30

Pause déjeuner

### APRES-MIDI

- La check-list des documents règlementaires
- Le choix de l'organisme évaluateur
- La dynamique d'amélioration continue et l'autoévaluation (utilisation de Synaé)
- Outil loi 2002.2 : Projet d'établissement



## Jour 2

### MATIN

- Focus sur les 18 critères impératifs
  - Les droits des personnes accompagnées
  - Prévention et traitement de la maltraitance et de la violence
  - Recueil et traitement des plaintes et réclamations
  - Recueil et traitement des évènements indésirables
  - Gestion de crise

### 12h30-13h30

Pause déjeuner

### APRES-MIDI

- Présentation globales des autres thématiques, compréhension des critères et des attendus dans le secteur AHI-L :
  - Bientraitance et éthique
  - Expression et participation de la personne accompagnée
  - Coconstruction et personnalisation du projet d'accompagnement
  - Accompagnement à l'autonomie
  - Accompagnement à la santé
  - Continuité et fluidité du parcours
  - Ressources humaines



## Contacts :

### **Charlène PETOT, Chargée de missions**

charlene.petot@federationsolidarite.org

06 17 73 87 34

### **Fédération des Acteurs de la Solidarité Hauts-de-France**

hautsdefrance@federationsolidarite.org

03 20 06 15 06



Fédération  
des acteurs de  
la solidarité

**HAUTS-DE-FRANCE**

199-201, rue Colbert - Centre Vauban - Bâtiment Lille - 2ème étage 59000 Lille

Tél. : 03 20 06 15 06

<http://www.federationsolidarite.org/hauts-de-france>

N° OF FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ: 31 59 06038 59 -

N°SIREN : 380 199 828 - N°SIRET : 380 199 828 00035